Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2016-458** **02/06/2016**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Avis de vacance d'emplois de premier conseiller ou de conseiller du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.

Un avis de vacance d'emplois de premier conseiller ou de conseiller du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel est paru au Journal Officiel de la République française le 31 mai 2016.

Les modalités de candidature sont exposées en annexe de la présente note.

La sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Noémie LE QUELLENEC

Le 31 mai 2016

JORF n°0125 du 31 mai 2016

Texte n°91

Avis de vacance d’emplois de premier conseiller ou de conseiller du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d’appel

NOR: JUSE1613506V

Des emplois de premier conseiller ou de conseiller du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d’appel sont offerts, par la voie du détachement, aux membres des corps recrutés par la voie de l’Ecole nationale d’administration, aux magistrats de l’ordre judiciaire, aux professeurs et maîtres de conférences titulaires des universités, aux administrateurs des assemblées parlementaires, aux administrateurs des postes et télécommunications et, plus généralement, aux fonctionnaires civils ou militaires de l’Etat, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière appartenant nécessairement à des corps ou à des cadres d’emplois de niveau équivalent à celui des tribunaux administratifs et des cours administratives d’appel.

Les postes offerts peuvent être pourvus au titre de la mobilité statutaire.

Magistrats administratifs, les premiers conseillers ou conseillers exercent des fonctions juridictionnelles en qualité de rapporteur ou de rapporteur public, ainsi que certaines fonctions administratives dans les conditions définies notamment par l’article R. 237-1 du code de justice administrative. Les postes à pourvoir sont situés dans les principales métropoles régionales, sièges des tribunaux administratifs. L’affectation en juridiction est précédée d’une période de formation de six mois à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

Ces emplois sont à pourvoir au 1er janvier 2017, date du début du stage statutaire de formation. L’affectation en juridiction prend donc effet le 1er juillet 2017.

Transmis par bordereau par l’autorité compétente (l’administration d’origine pour les agents en position de détachement), le dossier de candidature est disponible sur le site internet du Conseil d’Etat (www.conseil-etat.fr), rubriques « Tribunaux et Cours », « Recrutement et Carrière », « Recrutement des magistrats », « Le recrutement par la voie du détachement » ou sur demande à l’adresse suivante : Conseil d’Etat, direction des ressources humaines, bureau des recrutements, détachement TACAA 2017, 1, place du Palais-Royal, 75100 Paris Cedex 01.

Les dossiers devront être adressés au plus tard le vendredi 8 juillet 2016, le cachet de la poste faisant foi, au Conseil d’Etat, direction des ressources humaines, bureau des recrutements, détachement TACAA 2017, 1, place du Palais-Royal, 75100 Paris Cedex 01. Il ne sera pas tenu compte des dossiers incomplets ou présentés hors délais.

Tous les renseignements complémentaires sont disponibles sur le site internet du Conseil d’Etat et auprès du bureau des recrutements du Conseil d’Etat : recrutements-magistrats@conseil-etat.fr ou au 01-72-60-55-55/56.

CONSEIL D'ÉTAT

DOSSIER DE CANDIDATURE
à un emploi de premier conseiller ou de conseiller du corps des magistrats
des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel
PAR LA VOIE DU DÉTACHEMENT
au titre de l'année 2017

Dossier complet à retourner sous bordereau par l'autorité compétente
(administration d'origine pour les agents en position de détachement)

au plus tard le vendredi 8 juillet 2016

DESTINATAIRE :

Conseil d'Etat - Direction des ressources humaines
Bureau des recrutements - Détachement TACAA 2017
1 place du Palais Royal
75100 PARIS Cedex 01

Dossier de candidature de

NOM et Prénom :

Désignation des pièces à fournir impérativement
(uniquement en **recto et sans agrafes**)

- *Présent dossier de candidature dûment complété (dactylographié) transmis par l'autorité compétente (administration d'origine en cas de position de détachement) comprenant le formulaire de candidature, le curriculum vitae et la lettre de motivation, tels qu'ils figurent ci-après.*
- *Avis favorable et détaillé du supérieur hiérarchique, responsable du service dans lequel est affecté le candidat (également en cas de position de détachement).*
- *Copie des entretiens professionnels et de formation des trois dernières années.*
- *Dernier arrêté de promotion d'échelon (provenant du corps d'origine en cas de position de détachement).*
- *1 photographie d'identité couleur récente (35 mm x 45 mm, nom et prénom inscrits au verso).*

FORMULAIRE de candidature au DETACHEMENT au titre de 2017

TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL

Emplois de PREMIER CONSEILLER ou de CONSEILLER

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Civilité : ◯ **Monsieur** ◯ **Madame** **Nationalité** [1] **:**

Nom d'usage ou marital :

Nom de naissance :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Téléphone personnel : **Téléphone mobile :**

Courriel personnel [2]**:**

SITUATION STATUTAIRE ET PROFESSIONNELLE :

Position administrative [3] **:**

Corps et grade ***dont vous êtes titulaire*** *(administration d'origine)* **:**

Echelon ***dont vous êtes titulaire*** *(administration d'origine)* **:**

Indice brut correspondant :

Indice net majoré correspondant :

Si ancien élève de l'ENA, nom de la promotion et année de sortie :

Administration d'appartenance :

Administration d'affectation *(si différente en cas de détachement ou mise à disposition)* **:**

Affectation actuelle *(structure, direction, sous-direction, service, bureau…)* **:**

Fonction *(précisez si vous êtes affecté(e) sur un emploi fonctionnel)* **:**

Depuis le :

Adresse professionnelle :

Téléphone professionnel :

Courriel professionnel :

---

(1) Nul ne peut avoir la qualité de magistrat administratif s'il ne possède pas la nationalité française.

(2) Adresse électronique consultée régulièrement sur laquelle vous recevrez directement votre convocation si vous êtes sélectionné(e).

(3) Précisez votre position administrative : activité, détachement, mise à disposition, disponibilité…

Sollicitez-vous un détachement au titre de la mobilité statutaire : ◯ **Oui** ◯ **Non**

AUTRES CANDIDATURES

Année de candidature(s) antérieure(s) en vue d'accéder au corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel :

Si d'autre(s) candidature(s) à un détachement en cours, merci de préciser le(s) corps concerné(s) :

VŒUX GEOGRAPHIQUES D'AFFECTATION - Tribunal administratif (TA) par ordre de préférence :

1) TA
2) TA
3) TA
4) TA
5) TA
☐ Indifférent

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Après étude de l'ensemble des dossiers de candidature, les candidats retenus pour l'entretien de sélection, conduit par une formation restreinte du Conseil supérieur des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, seront convoqués par message électronique. Les principales étapes du recrutement sont indiquées sur le site internet du Conseil d'Etat.
A noter que la durée du détachement est de deux ans.

ENGAGEMENT

Je certifie sur l'honneur :

- que les renseignements figurant dans le présent dossier sont exacts ;
- remplir les conditions pour postuler au détachement sur un emploi de conseiller ou de premier conseiller de tribunal administratif et de cour administrative d'appel ouvert au titre de l'année 2017, en application notamment de l'article L. 233-5 du code de justice administrative.

Je déclare avoir pris connaissance des articles L. 231-5, L. 231-6, et L. 231-7 du code de justice administrative relatifs aux incompatibilités de fonctions.

En cas de nomination dans le corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, je m'engage à fixer ma résidence dans le ressort de la juridiction où je serai affecté(e), conformément aux dispositions de l'article L. 231-9 du code de justice administrative.

Fait le	**Signature du candidat :**

1. VOTRE CURRICULUM VITAE

NOM et Prénom :

Age :

Corps et grade (dont vous êtes titulaire) **:**

FORMATION (à renseigner en mettant en valeur les éventuelles formations juridiques) – *Ajouter ou supprimer autant de lignes que nécessaire*

FORMATION INITIALE	
Année	**Diplôme obtenu, domaine, spécialités**

FORMATION CONTINUE	
Année	**Intitulé ou thème de la formation**

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES (à remplir par ordre anti-chronologique, 1 tableau pour chaque étape de votre parcours) – *Ajouter ou supprimer autant de tableaux ou de lignes par tableau que nécessaire*.

du au	**Nom de l'organisme d'emploi :** **Direction, service, bureau :** **Intitulé de l'emploi :**		
Principales activités		**Compétences juridiques ou contentieuses développées**	**Autres compétences développées**

du au	**Nom de l'organisme d'emploi :** **Direction, service, bureau :** **Intitulé de l'emploi :**

Principales activités	Compétences juridiques ou contentieuses développées	Autres compétences développées

du au	**Nom de l'organisme d'emploi :** **Direction, service, bureau :** **Intitulé de l'emploi :**

Principales activités	Compétences juridiques ou contentieuses développées	Autres compétences développées

du au	**Nom de l'organisme d'emploi :** **Direction, service, bureau :** **Intitulé de l'emploi :**

Principales activités	Compétences juridiques ou contentieuses développées	Autres compétences développées

EVENTUELS ENSEIGNEMENTS OU FORMATIONS DISPENSES :

PUBLICATIONS EVENTUELLES :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (activités associatives, sportives, centres d'intérêt, connaissances linguistiques …) :

2. LA LETTRE DE MOTIVATION

Rédigez ci-dessous, en 1 à 2 pages maximum, une lettre de motivation, dactylographiée ou manuscrite, indiquant de manière circonstanciée les raisons de votre candidature à un emploi de magistrat administratif au regard de votre projet professionnel (fiche RIME FPEJUS05).